



## MOT DU PRÉSIDENT

Le 12 juin 2011

Cher(e) collègue,

Comme vous le savez, l'Association de Sécurité civile du Québec a mis sur pied un programme de certification en mesures d'urgence et sécurité civile afin que soient reconnues les qualifications des professionnels et intervenants du Québec dans ce domaine. Ce programme a été développé en tenant compte des orientations et encadrements du ministère de la Sécurité publique ainsi que des préoccupations de représentants des organisations impliquées dans le milieu.

Les environnements et situations d'urgence deviennent de plus en plus complexes et les attentes des gestionnaires et citoyens de plus en plus élevées. Ce programme s'adresse à vous qui au sein de vos ministères, municipalités, entreprises, organismes bénévoles ou à votre compte œuvrez en mesures d'urgence et sécurité civile. Le fait de poser sa candidature et de réussir à se qualifier constitue une occasion de vous affirmer et de voir reconnaître votre valeur tout en orientant votre développement vers de meilleures pratiques. Des échanges ont eu cours pour préciser l'implication du MSP dans la certification mais vous comprendrez que dans la situation actuelle en Montérégie certaines échéances soient reportées.

Toutefois, malgré ce contre temps, le conseil d'administration a décidé, le 3 juin dernier, que les membres de l'Association auraient dès maintenant le privilège de pouvoir initier la préparation de leur candidature.

Ainsi, vous trouverez ci-joint un feuillet qui vous permettra de prendre connaissance des principaux éléments du programme. Si vous êtes intéressé, il vous suffit de faire parvenir dès maintenant un courriel au secrétariat de l'ASCQ ([secretariat@ascq.org](mailto:secretariat@ascq.org)) et un document d'application vous sera transmis gratuitement. Suivant les besoins exprimés, une première activité d'orientation se tiendra cet automne. Exceptionnellement pour 2011, les frais de certification sont fixés à 100\$ pour les membres de l'ASCQ et à 150\$ pour les non membres. Profitez-en et joignez-vous à ceux qui recevront leur certification en février 2012.

Recevez mes salutations cordiales et je vous souhaite de passer un bel été.

Marc Lapointe  
Président du Conseil d'administration

P.J. Feuillet Certification en mesures d'urgence et sécurité civile